



La coroner en chef ordonne la tenue d'une enquête

Le 19 mars 2025 – En novembre 2022, le Bureau du coroner du Yukon a lancé une enquête sur le décès de Hugh Errol RIFFEL. M. RIFFEL est décédé le 24 novembre 2022 à Whitehorse, près de l'Aéroport international Erik-Nielsen.

La coroner en chef a déterminé qu'une enquête sur les faits et les circonstances entourant ce décès devait être menée en vertu de l'alinéa 41b) de la *Loi sur les coroners*, qui précise qu'une enquête doit avoir lieu en cas de décès d'une personne détenue par un agent de la paix ou sous la garde de celui-ci.

L'enquête du coroner sur le décès de M. RIFFEL commencera le 6 octobre 2025 dans la salle d'audience n° 1 de l'Édifice de droit Andrew-A.-Philipsen (2134, 2^e Avenue, Whitehorse, Yukon). Le coroner-président Michael EGILSON et un jury entendront la preuve présentée sous serment par des témoins afin d'établir les faits et les circonstances entourant le décès. Le jury aura la possibilité de formuler des recommandations pour éviter que d'autres décès ne se produisent dans des circonstances similaires.

Une enquête du coroner remplit trois grandes fonctions :

- 1) déterminer les faits en lien avec la mort, notamment le nom de la personne défunte, le moment, le lieu et la cause du décès, de même que le type de décès;
- 2) le cas échéant, faire des recommandations étayées par des données factuelles pour éviter d'autres décès dans des circonstances similaires;
- 3) garantir à la population que les circonstances d'un décès ne seront pas négligées, dissimulées, ni passées sous silence.

Pour en savoir plus, consultez la [page Web sur les enquêtes du coroner](#).

Puisque la tenue d'une enquête a été ordonnée, le Bureau du coroner ne fera pas d'autres commentaires pour le moment.